

Si vous éprouvez de la difficulté à lire ce courriel, [cliquez ici](#).



Archives

- 27 JUIN 2013
- 7 NOVEMBRE 2012
- 21 JUIN 2012
- 28 JUILLET 2011
- 27 JANVIER 2011
- 1 AVRIL 2010
- 9 DÉCEMBRE 2009

Mot du directeur

Voici venue la « belle » saison et, avec elle inmanquablement, le retour des travaux routiers. Cette année encore le ministère des Transports investira d'importants montants en Chaudière-Appalaches dans la conservation, l'amélioration et le développement de son réseau routier et de ses structures, soit près de 300 M\$, incluant les contributions des partenaires.

Le présent numéro de l'Aller-Retour vous livre le détail de ces investissements. La poursuite des travaux de prolongement et de doublement de l'autoroute 73 est bien sûr au programme, mais comme vous pourrez le lire ci-dessous, d'importants investissements auront également lieu dans la région de Lévis ainsi qu'un peu partout sur le territoire.

De plus, nous profitons de ce numéro du bulletin pour vous présenter les améliorations à la signalisation de destination en cours et vous informer sur l'ouverture du « nouveau » pont enjambant la rivière Chaudière à Lévis. Nous vous rappelons également l'importance de vous adresser au ministère des Transports au moment d'apporter des modifications à votre accès au réseau routier ou d'en construire un nouveau.

Enfin, nous abordons la fin et les conclusions du projet pilote des radars photos et surveillance aux feux rouges et leur utilisation permanente d'ici les prochaines années. Un article vous présente également les nouvelles mesures de sécurité concernant l'alcool au volant... histoire de garder le « contrôle »!

En terminant, je vous souhaite un très bel été, de bonnes vacances et, surtout, n'oubliez pas de ralentir à l'approche d'un chantier routier! Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

Richard Charpentier, ing



Chantiers routiers en 2012-2013 : 299,3M\$ pour la région de la Chaudière-Appalaches!



Cette année encore, la cadence des travaux sera maintenue en Chaudière-Appalaches. En effet, ce sont près de 300 M\$ qui seront investis dans les routes et les structures de la région. Ces investissements contribueront à la création ou au maintien de près de 4 000 emplois dans la région, ce n'est pas rien! Le MTQ prévoit poursuivre, démarrer ou achever plus de 170 chantiers répartis dans tous les coins de la région qui permettront aux usagers de la route de bénéficier d'un réseau routier plus efficace et plus sécuritaire.

Des chiffres évocateurs

On prévoit que **182,2 M\$** seront consacrés à la conservation et à l'amélioration du réseau routier. De façon plus spécifique, les investissements se répartissent de la façon suivante :

- Conservation des structures (ex : ponts) : **82,3 M\$**
- Conservation des chaussées : **65,1 M\$**
- Amélioration du réseau routier : **34,8 M\$**
- Développement du réseau routier : **117,1 M\$**

Parmi les principaux projets identifiés, mentionnons la réfection des joints secondaires du tablier du pont Pierre-Laporte ainsi que la reconstruction de l'autoroute 20 en béton sur une distance de 6,4 km à Saint-Apollinaire. Outre ces projets, d'autres chantiers importants sont prévus, notamment :

- La réfection du pont d'étagement de la route 116 enjambant l'autoroute 20 à Lévis;
- L'asphaltage de la route 276 sur 7,2 km à Saint-Joseph-de-Beauce;
- La réfection de la chaussée de la route 165 à Thetford-Mines et ce, sur une distance de 4 km;
- La reconstruction de la route et le réaménagement de l'intersection de la route 116 à l'intersection de la route 273 Sud, à Saint-Agapit.

À l'échelle provinciale, le gouvernement du Québec investira près de 4 milliards de dollars en 2012-2013

Les travailleurs du ministère des Transports et les entrepreneurs seront bien visibles sur les routes de la région, principalement cet été. Aidez-les à réaliser leur travail en ralentissant aux abords des chantiers et en conduisant de façon sécuritaire.

Avant chaque déplacement, consultez le [site web 511](#) pour planifier votre trajet!



D'importants projets à Lévis

VIADUC DE LA ROUTE 116 ENJAMBANT L'AUTOROUTE 20



Tout au long de l'été, plusieurs projets routiers parsèmeront le territoire de la ville de Lévis. Ont d'abord été entamés en juin les travaux de reconstruction du viaduc de la route 116 enjambant l'autoroute 20. Le pont ainsi que ses approches seront élargis, passant ainsi de quatre à cinq voies séparées par un terre-plein central. Le nouveau pont comptera trois voies en direction ouest et deux voies en direction est en plus de l'ajout d'une voie de virage à gauche qui sera aménagée en direction est. De plus, une piste multifonctionnelle sera aménagée pour les piétons et les cyclistes.

En tout temps durant la période de travaux, trois voies demeureront disponibles à la circulation sur la route 116, soit deux voies en direction ouest et une voie en direction est. Pour ce qui est de l'autoroute 20, trois voies seront généralement disponibles dans chaque direction. Environ 20 fermetures de nuit sont prévues par année dans chaque direction selon les besoins du chantier. Les travaux devraient se terminer à l'automne 2013.

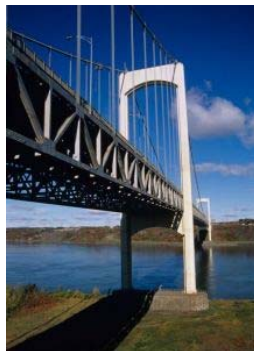
BRETELLE DE L'AUTOROUTE 73 SUD VERS L'AUTOROUTE 20 EST

En juillet 2012, ce sera au tour de la bretelle de l'autoroute 73 sud vers l'autoroute 20 est de faire l'objet de travaux de reconstruction. Les travaux prévoient notamment le remplacement complet du pont ainsi que son repositionnement, légèrement plus à l'est que son emplacement actuel. Une fois le projet terminé, la bretelle se divisera en deux afin de permettre aux usagers de se diriger, soit vers l'autoroute 20 est, soit vers le collecteur menant à la sortie 314, favorisant ainsi la fluidité de la circulation et la sécurité des usagers.

Durant ces travaux, l'autoroute 20 est à la hauteur de la bretelle de l'échangeur 314 sera fermée en tout temps, la circulation étant déviée sur le collecteur de cet échangeur. Environ 50 fermetures de nuits sont prévues dans les bretelles des échangeurs situés sous le pont banane avec un chemin de détour. Les travaux devraient se terminer à l'automne 2013.



RÉFECTION DES JOINTS SECONDAIRES DU TABLIER DU PONT PIERRE-LAPORTE



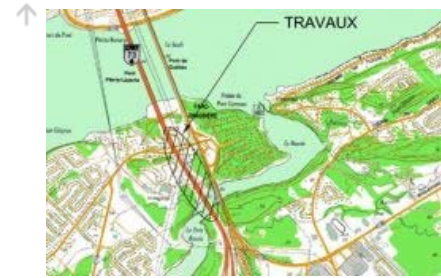
Également en juillet débutera la réfection des joints secondaires du tablier du pont Pierre-Laporte, incluant la réparation d'ouvrages en acier.

Les travaux, effectués de nuit, nécessiteront la fermeture de deux voies sur trois dans une direction à la fois. Une voie demeurera donc disponible à la circulation.

ASPALTAGE DES PONTS RISI ET PICARD

à la fin du mois de juin, des travaux d'asphaltage seront effectués sur le pont Picard qui enjambe la route du pont (route 132) et sur le pont Risi qui surplombe la rivière Chaudière sur l'autoroute 73, au sud du Pont Pierre-Laporte, à Lévis.

Les opérations, réalisées de nuit, entraîneront la fermeture de deux voies sur trois à la hauteur du chantier, et ce, dans une direction à la fois. Une voie demeurera donc disponible à la circulation.



Une signalisation de destination améliorée pour mieux vous diriger!

En 2002, une réorganisation majeure des territoires des municipalités d'un bout à l'autre de la province a été entreprise dans l'optique de fusionner bon nombre de municipalités québécoises. Bien sûr, la ville de Lévis a fait l'objet de ce remaniement qui, certes, a eu un impact tangible pour l'ensemble des Québécois, mais qui a également mené à un réajustement dans diverses sphères de la société, notamment au regard de la signalisation routière qui devait indubitablement être adaptée à la réalité des nouvelles limites municipales.

Afin d'assurer une uniformité lors de la révision de la signalisation de destination (panneaux verts) située sur les axes routiers majeurs, un comité d'étude réunissant les experts du ministère des Transports ainsi que des représentants des grandes villes de la province a été mis sur pied pour cerner l'étendue de la problématique et extraire des solutions optimales. La conclusion?

- Dans un premier temps, les noms des routes transversales aux axes autoroutiers principaux seront désormais inscrits sur les panneaux en remplacement des noms des anciennes municipalités, considérées dorénavant comme des quartiers ou des arrondissements. Les écussons des routes et les numéros des sorties demeurent les mêmes, seuls les noms des municipalités disparaissent au profit des noms des routes transversales. Cette première étape a d'ailleurs été entamée en 2011 pour ce qui est de la ville de Lévis le long des autoroutes 20 et 73.



- En complément à cette première mesure, des panneaux arborant les noms des anciennes municipalités seront également installés en bordure de la chaussée à la hauteur de leurs anciennes limites territoriales de façon à offrir aux usagers un repère visuel tout en favorisant le maintien du sentiment d'appartenance des citoyens envers leur lieu de résidence.

Pour la ville de Lévis, la fusion représente le regroupement de onze municipalités dont les frontières se situent pour certaines au centre de l'autoroute 20, faisant ainsi en sorte que les municipalités diffèrent selon que l'on circule en direction est ou en direction ouest (cette situation n'est pas rencontrée sur l'A 73). La nouvelle politique permettrait donc de desservir seulement une moitié de la ville dans chaque direction de l'autoroute Jean-Lesage. Or, il s'avérerait indispensable de revoir le second aspect de la politique d'affichage afin que cette dernière réponde aux particularités du territoire lévisien.



Conséquemment, le ministère des Transports, de concert avec la Ville de Lévis, a amorcé une procédure d'affichage revisitée s'intégrant à la démarche des panneaux de signalisation de destination. Ainsi, en plus des nouveaux panneaux de signalisation aériens ou latéraux verts, d'autres indiquant les anciennes municipalités seront installés en amont des sorties d'autoroutes afin d'indiquer celles qui peuvent être atteintes via chaque échangeur. Ces derniers feront leur apparition

graduellement dès 2012. Par ailleurs, les panneaux annonçant les limites de la nouvelle ville de Lévis parsèment déjà les autoroutes 20 et 73 aux trois extrémités du territoire, soit en provenance de Saint-Georges, de Montréal et de Rivière-du-Loup.

Le pont enjambant la rivière Chaudière inauguré et fonctionnel!

C'est sur un pont tout neuf que peuvent désormais circuler les citoyens de la grande région de Québec. Inauguré le 28 novembre 2011, ce pont, qui enjambe la rivière Chaudière sur la route 132 à Lévis, plus précisément au sud du pont de Québec, a été reconstruit non seulement parce qu'il avait atteint la fin de sa vie utile, mais également pour s'ajuster aux besoins de la population de la région métropolitaine de Québec. En effet, le débit de circulation à l'approche des ponts augmente sans cesse depuis plusieurs années et les habitudes de transport des citoyens se diversifient. L'objectif d'améliorer la fluidité de la circulation était le cœur de cet ambitieux projet situé dans un secteur névralgique.



L'intérêt pour les moyens de transport durable tels que le vélo et le transport en commun est en plein essor, ici comme ailleurs. Le ministère des Transports a donc conçu un pont à trois voies, plus un accotement réservé aux autobus en direction nord. Une piste multifonctionnelle hors chaussée plus sécuritaire pour les piétons et les cyclistes a également été aménagée. Plus de 45 M\$ ont été investis dans ce projet d'envergure.

Les travaux de ce vaste chantier ont été lancés en **2009** et se sont terminés tout dernièrement, à l'automne **2011** :

- **Août 2009** : Travaux d'élargissement de la chaussée et de la construction des fondations de la nouvelle structure;
- **Hiver 2010** : Construction de la charpente métallique de la partie est du pont. Coulage de la dalle et démolition de l'ancienne structure;
- **Automne 2010 et Hiver 2011** : Construction de la partie ouest du pont;
- **Printemps et automne 2011** : Travaux de finalisation et d'aménagement paysager (étape finale).

Tout un pont!

Le pont enjambant la rivière Chaudière est une structure plutôt exceptionnelle avec des béquilles de 39,2 mètres de longueur, soit les plus hautes au Québec pour ce type de pont. De plus, il présente une largeur de 22 mètres et s'élève à 43 mètres par rapport au lit de la rivière Chaudière.



Le pont a été pensé et construit de manière à ce qu'il soit facile de l'entretenir et de l'inspecter. Par exemple, la charpente a été protégée par un processus de métallisation de surface qui permet d'éviter la corrosion des pièces. De plus, des plaques d'acier protectrices ont été installées à plusieurs endroits de la structure afin de les protéger contre les effets nocifs des fondants épandus durant l'hiver. Enfin, la structure a été conçue de façon à ce qu'on puisse avoir accès à l'ensemble des pièces et cela inclut un système d'éclairage interne des béquilles.

Cet investissement majeur dans le réseau routier permet à des milliers d'utilisateurs de la route d'avoir un meilleur accès au pont de Québec. Le nouveau pont enjambant la rivière Chaudière améliore la qualité des déplacements autant sur le plan de la sécurité que de la fluidité de la circulation. Les automobilistes, mais également les utilisateurs du transport en commun et les cyclistes en profitent maintenant et en retirent des avantages à tous les jours!



Un permis pour des accès sécuritaires

Saviez-vous qu'il est obligatoire d'effectue

Le bulletin applique la [Politique de confidentialité](#) du ministère des Transports du Québec.

Si vous considérez non satisfaisantes les conditions qui y sont décrites, vous pouvez retirer votre nom en cliquant sur [désabonnement](#).

